

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 9 juin 2009 portant nomination à la commission chargée de formuler les avis techniques sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR: DEVU0912674A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et de la ministre du logement en date du 9 juin 2009, sont nommés membres de la commission chargée de formuler des avis techniques sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction :

Au titre de représentant du Centre scientifique et technique du bâtiment

Titulaire

M. Bertrand Delcambre, directeur technique du CSTB, en remplacement de M. Alain Maugard.

Au titre de représentant de l'Association française de normalisation

Suppléant

Mme Agnès Meur, responsable développement de la construction, en remplacement de M. David Amadon.

Au titre de représentant de l'Agence qualité de la construction

Suppléant

M. David Amadon, secrétaire de la commission prévention produits mis en œuvre (C2P) en remplacement de M. Laurent Vergne.

Au titre de représentants de membres des industriels entrepreneurs, architectes ou techniciens

- M. Philippe Driat, secrétaire général de la chambre syndicale française de l'étanchéité, en remplacement de M. Françis Ovaert.
- M. Marc Lebrun, directeur général de la Fédération de l'industrie du béton, en remplacement de M. Edmond Collot.
- M. Jean-Marc Desmedt, président de l'Union nationale artisanale charpente menuiserie agencement, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, en remplacement de M. Pierre Maurin.